



Commission scolaire  
**DES PHARES**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

#### **Deux projets présentés au quatorzième Concours québécois en entrepreneuriat par de jeunes entrepreneurs de la Commission scolaire des Phares passent à la finale québécoise**

**Rimouski, le 9 mai 2012** – La Commission scolaire des Phares est très fière de souligner que deux équipes d'entrepreneurs en devenir ayant présenté des projets au volet Entrepreneuriat étudiant du 14<sup>e</sup> Concours québécois en entrepreneuriat se sont distingués lors du gala régional qui s'est tenu le 3 mai dernier à Sayabec. Dans la catégorie Primaire 3<sup>e</sup> cycle, il s'agit du projet *Des Pépins dans le Cœur*, de l'école des Sources de Saint-Anaclet-de-Lessard et, dans la catégorie Adaptation scolaire, c'est une coopérative qui remporte la palme, Vélo Maniac Jeune COOP, de l'école Paul-Hubert. Leur aventure se poursuivra jusqu'à la finale nationale, qui se tiendra à Québec le 20 juin prochain.

Les promoteurs du projet *Des Pépins dans le Cœur* ont réalisé une pièce de théâtre portant sur les impacts négatifs que l'alimentation d'une rumeur peut produire, notamment sur la motivation scolaire, la confiance en soi et les rapports sociaux. « Il s'agissait d'une expérience multidisciplinaire comportant des dimensions culturelle, sociale et entrepreneuriale. Elle a nécessité, de la part des élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> années du primaire, entre autres, de conceptualiser, coopérer, planifier, interpréter, promouvoir et comptabiliser. Cette expérience leur a permis de développer leur esprit d'équipe et leur sens de l'organisation », expliquent les enseignants responsables du projet, MM. Robin Caron et Michaël Fiola.

Le projet Vélo Maniac Jeune COOP a été inscrit par l'équipe des trois enseignants de la Formation préparatoire au travail de la deuxième année de l'école Paul-Hubert. Les élèves ont créé leur Jeune COOP au début de l'année scolaire et, par le biais d'ateliers de mécanique de vélo, ont appris comment entretenir et réparer des vélos. « Notre objectif premier était de créer un milieu stimulant pour nos élèves en leur permettant de développer de bonnes attitudes de travail. Le second objectif était de permettre aux jeunes qui n'ont pas la chance d'avoir les moyens de s'acheter un vélo de s'en



procurer un gratuitement. Nous donnons une seconde vie à des vélos usagés en les réparant et en les distribuant aux jeunes de la communauté qui en ont besoin. Nous avons des partenariats avec la Ville de Rivière-du-Loup, la Maison des jeunes de Rimouski, l'Association Rimouski ville cyclable et COSMOSS. Nous avons également reçu une bourse d'une valeur de 8 000 \$ de la part de TELUS », relate Mme Louise Arsenault, enseignante.

« Le volet Étudiant du Concours québécois en entrepreneuriat est une occasion pour nos élèves de développer des aptitudes entrepreneuriales qui leur seront utiles dans tous leurs projets futurs : créativité, leadership, sens des responsabilités, autonomie et solidarité, pour n'en nommer que quelques-unes. En ce sens, la Commission scolaire encourage tous les projets qui émergeront dans l'avenir à se présenter à ce concours », affirme M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares.

Que les équipes des *Pépins dans le Cœur* et de Vélo Maniac Jeune COOP reçoivent toutes nos félicitations et la meilleure des chances dans le cadre du gala national !

-30-

Source : M. Jean-François Parent  
Directeur général  
Commission scolaire des Phares  
418 723-5927, poste 1010

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

